

EDSB & VOUS !

EDSB (Energie Développement Services du Briançonnais) est votre gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, héritière depuis 1991 de cette mission transmise par la REB (Régie Electrique de Briançon) créée en 1924. EDSB gère ainsi plus de 200 km de réseaux électriques, dont plus de 75 % sont aujourd'hui souterrains, et l'entreprise a en charge la maintenance ainsi que la modernisation de cette infrastructure.

Garant d'un réseau performant et de qualité, nous avons mis en place des services aux citoyens et aux collectivités conformes à la réglementation en vigueur. C'est dans cette optique qu'en 2021 débute l'installation des nouveaux compteurs communicants qui viennent remplacer les anciens compteurs existant sur votre installation.

LE SAVIEZ VOUS ?

Le décret n° 2015-1823 du 30 décembre 2015 a rendu obligatoire le remplacement de votre compteur par un compteur communicant

Nos missions :

- l'entretien et la qualité du réseau et de ses ouvrages
- la modernisation des réseaux de votre commune
- la sécurité des personnes et des biens

EDSB c'est près de 40 collaborateurs engagés qui accompagnent dans l'alimentation d'électricité 12 000 clients sur les communes de Briançon et Saint Martin de Queyrières, dans les Hautes-Alpes :

- > Nos agents d'accueil sont à votre écoute, et vous conseillent.
- > Nos techniciens interviennent toute l'année sur le réseau électrique, à votre domicile, votre immeuble ou votre local professionnel.
- > Nos agents réalisent les interventions d'urgence, de raccordement au réseau, mise en service, relève, remplacement des compteurs, changement de puissance...

Les avantages du compteur

Économe :

- Baisse des frais d'intervention, bénéfice direct sur vos factures
- Un relevé d'index ne nécessite pas la présence du client, économie de temps
- Alerte de consommation programmable, gestion de votre budget au plus près

Pratique :

- Facturation selon la consommation réelle pour tous !
- Un accès à vos données de consommation sur l'agence en ligne EDSB.

A partir de quand pouvez-vous bénéficier de ces avantages ?

EDSB équipe progressivement son réseau en s'adaptant aux nouvelles technologies de communication. Vous serez informés dès que vos données seront disponibles.

CONTACTEZ-NOUS

Service clientèle **EDSB** :

Par email : clientele@edsb.fr

Par téléphone : 04 92 21 51 51

le lundi de 13h30 à 16h,
du mardi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 16h

Service d'astreinte en cas d'urgence

Par téléphone : [04 92 22 31 00](tel:0492223100)



Maison de l'Habitat
des Hautes-Alpes

Tél. : 04 92 50 82 11
www.maisonhabitat05.org
contact@maisonhabitat05.org

Rénovation énergétique, problème de précarité énergétique :

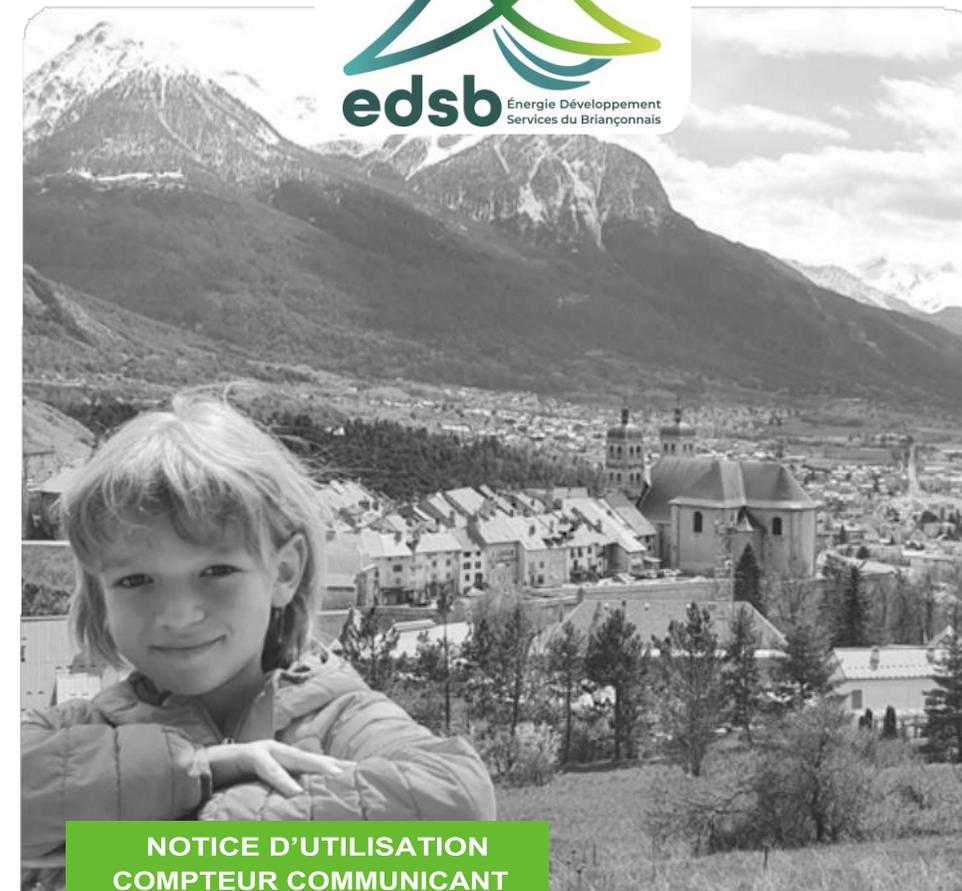
Un passage à la Maison de l'Habitat s'impose avant travaux !



ÉNERGIE DÉVELOPPEMENT SERVICES DU BRIANCONNAIS



EDSB
Place Médecin Général Blanchard
05105 BRIANCON Cedex
www.edsb.fr



NOTICE D'UTILISATION COMPTEUR COMMICANT

TOUT SUR VOTRE NOUVEAU COMPTEUR ÉLECTRIQUE MONOPHASÉ

Notice remise par :

Date d'intervention :

Référence PDL:

Index de dépose (kWh) :

Nouvel index (kWh) :

H.Pleines	H.Creuses
H.Pleines	H.Creuses

DÉCOUVREZ VOTRE NOUVEAU COMPTEUR

Votre compteur se trouve à l'intérieur ou à l'extérieur de votre local/logement. En général en gaine technique ou dans un coffret dans votre local technique ou en limite de propriété. Il vous permet de :

- Être alerté**
Ce voyant clignote proportionnellement à la quantité d'électricité que vous consommez : plus celle-ci augmente, plus le voyant clignote rapidement.
- Consulter**
L'afficheur vous permet de visualiser la plupart des paramètres du compteur.
- Naviguer**
Appuyez sur les touches "+" et "-", pour faire défiler les informations sur l'afficheur.
- Ouvrir**
L'ouverture du capot vous permet d'accéder au contact sec, à son fusible et à la télé-information client filaire.
- Vérifier**
Vous pourrez vous assurer que le numéro de compteur correspond à celui de votre facture.
- Autoriser**
Ce voyant s'allume quand le compteur est coupé et que vous êtes autorisé à le remettre en service. Pour ce faire, appuyez plus de 2 secondes sur la touche de défilement "+".
- Transmettre**
Les bornes I1-I2 et A correspondent à la sortie de liaison de télé-information client. I1-I2 permettent de restituer les informations liées aux options tarifaires et à la consommation. I1-A permettent de brancher un système de pilotage pour vos appareils électriques.
- Automatiser**
Le compteur peut, selon votre contrat, piloter certains appareils électriques via le contact sec (le ballon d'eau chaude par exemple). Pour ce faire, consultez votre installateur.

(*)Les compteurs sont posés sans capots dans certains locaux/logements.

CONSULTEZ VOS INFORMATIONS SUR LE COMPTEUR

Ci-dessous, quelques exemples d'affichages du compteur :

BASE NOM DU CONTRAT Nom de votre contrat : option tarifaire choisie dans votre contrat de fourniture d'électricité	3252 VA PUISSANCE APP Puissance apparente : puissance utilisée au moment de la consultation
12 kVA PUISSANCE REF Puissance de référence : puissance souscrite dans votre contrat	8647 VA PUISSANCE MAX Puissance maximale atteinte le jour de la consultation : réinitialisation à minuit chaque jour

Le compteur communicant met à votre disposition de nombreuses informations relatives à votre consommation; elles s'affichent une à une. Vous pouvez les faire défiler en appuyant sur les touches + ou -.

Index de consommation en kWh

Option tarifaire

Pour faire défiler les informations, appuyez sur les touches + ou -

POUR VOTRE SÉCURITÉ

- **Ne pas démonter ou déplacer** votre compteur, il est sous tension y compris lorsque vous coupez le courant au disjoncteur, seul un technicien EDSB peut intervenir.
- **Durant vos travaux électriques, coupez toujours l'électricité au disjoncteur**, même si votre compteur est hors tension.
- Si vous faites une demande d'augmentation de puissance, il est de votre responsabilité de **vous assurer de la capacité admissible par votre installation** en aval du disjoncteur. Une puissance trop élevée pourrait engendrer une coupure et/ou une surchauffe.
- Votre compteur est raccordé à des câbles qui peuvent être visibles ou encastrés. **Ne percez jamais à proximité** au risque de les endommager, de vous électriser ou d'engendrer un incendie.

QUE FAIRE EN CAS DE COUPURE D'ÉLECTRICITÉ ?

Pour rétablir vous-même le courant dans votre local ou logement, voici la marche à suivre :

- Vérifiez le disjoncteur**
 - Si le disjoncteur est en position "O" : Depuis votre tableau électrique, mettez hors tension les différentes sources d'alimentation. Remettez ensuite le disjoncteur en position "I". Si le disjoncteur revient automatiquement en position "O" contactez alors le service d'astreinte au **04 92 22 31 00**.
 - Si le disjoncteur est en position "I" : 2 cas sont possibles
 - Vous avez un accès facile à votre compteur**
 - Votre compteur n'est pas accessible facilement**
Allez à votre tableau électrique et mettez vos appareils hors tension
- Vérifiez l'alimentation du compteur.**
Pour cela, consultez l'afficheur du compteur.
 - Si vous visualisez le message : **ENERGIE DISPONIBLE APPUYEZ BOUTON**
 - Si vous visualisez le message : **CONTACTEZ VOTRE FOURNISSEUR**

Trop d'appareils électriques utilisés en même temps peuvent avoir causé un dépassement de puissance. Mettez hors tension ces appareils afin de revenir à la puissance souscrite. Puis appuyez 5 à 10 secondes sur le bouton "+".
Si l'électricité ne revient pas ou coupe à nouveau vous n'avez pas mis suffisamment d'appareils hors tension. Renouvelez l'opération.

Positionnez le disjoncteur sur "O" durant 10 secondes puis remettez le disjoncteur en position "I".
Si l'électricité ne revient pas, contactez le service d'astreinte d'EDSB au **04 92 22 31 00**